

*Ce communiqué ne constitue pas une offre d'achat ni une quelconque forme de démarchage aux Etats-Unis d'Amérique ou dans tout autre pays et n'est pas destiné à être diffusé dans d'autres pays que la France.*

**COMMUNIQUE DE PRESSE DU 28 MAI 2020**

**OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE**

**BlueSolutions**

INITIEE PAR LA SOCIETE



**MISE A DISPOSITION DE LA NOTE EN REPONSE ET DU DOCUMENT « AUTRES INFORMATIONS » RELATIF AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA SOCIETE BLUE SOLUTIONS**



Le présent communiqué a été établi par la société Blue Solutions. Il est diffusé en application des dispositions de l'article 231-27, 3° et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »).

En application de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-26 de son règlement général, l'AMF a apposé le visa n°20-214 en date du 26 mai 2020 sur la note en réponse établie par Blue Solutions relative à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par la société Bolloré SE sur les actions de la société Blue Solutions (l'« **Offre** »).

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, le document « Autres informations » relatif aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Blue Solutions a été déposé auprès de l'AMF le 26 mai 2020 et est mis à la disposition du public.

Ce document ainsi que la note en réponse sont disponibles sur les sites Internet de Blue Solutions ([www.blue-solutions.com](http://www.blue-solutions.com)) et de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et peuvent être obtenus sans frais auprès de Blue Solutions (Odet, 29500 – Ergué-Gabéric).

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext Paris publieront respectivement un avis d'ouverture et de calendrier et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.